

# 191



# L'ESSENTIEL



Le magazine mensuel de la ville de Plaisir

## DES COMMERÇANTS proches de vous

P 7/ACTU  
Reconfinement,  
la ville s'adapte  
et se mobilise !

P 10/ACTU  
Nouveau  
groupe scolaire  
Saint-Exupéry

P 16/ACTU  
La révision du PLU  
continue avec  
le PADD

NOVEMBRE 2020



ville-plaisir.fr

## &gt; L'ESSENTIEL

NOVEMBRE 2020

# 191

**COVID-19**

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, nous ne sommes pas en mesure de maintenir les rubriques habituelles de votre magazine. Cependant, l'édition est maintenue afin de vous apporter toutes les informations liées aux actions de la Ville, celles-ci sont valables à la date de publication. En espérant pouvoir retrouver notre format le plus rapidement possible.

# SOMMAIRE

## P 4 / VU & ENTENDU

**P 10 / L'ACTU** COVID-19 : La Ville s'adapte et se mobilise – Courses à domicile pour les séniors – Les médiateurs au service des plus fragiles – Une aide alimentaire – Accueil périscolaire – Le nouveau groupe scolaire Saint-Exupéry – Nouveau sur Plaisir – Plaisir fête Noël – Campagne de vaccination contre la grippe – Commémoration du 11 novembre – Pause hivernale pour la collecte des déchets verts – Un photomaton à la Mairie – Journée propreté – Bravo Mali Lemounou – Une semaine pour moins jeter – Nouvelle zone bleue – Révision du PLU

## P 17 / LE DOSSIER DU MOIS

## P 24 / SE BOUGER

## P 25 / ILS FONT PLAISIR

## P 26 / TRIBUNES

## P 27 / PLAISIR PRATIQUE

VOTRE MAGAZINE EST ÉCO-RESPONSABLE





“ POUR SOUTENIR L'EMPLOI  
ET LIMITER NOTRE IMPACT  
ÉCOLOGIQUE, PLUS QUE JAMAIS,  
NOUS DEVONS PRIVILÉGIER  
LE COMMERCE LOCAL. ”

## Édito

# SOUTENONS NOS COMMERÇANTS!

**A**vec le confinement puis le déconfinement, nos concitoyens, petit à petit, ont découvert ou redécouvert leurs marchés et commerces de proximité.

Approvisionnement de proximité et de qualité, proximité humaine pour favoriser les échanges et éviter l'isolement : rien de tel qu'un commerce de proximité pour rencontrer ses voisins ou faire de nouvelles connaissances...

Plaisir a cette chance de disposer, à côté de son centre commercial régional, de petits centres commerciaux de quartier à taille humaine ainsi que de commerces qui, eux aussi, sont en proximité sans être intégrés à des centres... et puis bien sûr d'un marché en centre-ville, un marché chaque jour un peu plus attrayant avec des commerçants accueillants et impliqués. Ce sont ainsi près de 150 commerçants de proximité qui composent notre tissu commercial, au service et à l'écoute de leurs clients...

Il y a de la place pour tout le monde, parce que chaque type de commerce représente un mode de vie où chacun peut trouver son compte, depuis la grande surface jusqu'aux étals du marché où il fait bon flâner en passant par toutes les vitrines qui émaillent nos quartiers.

Et puis le commerce est un pourvoyeur d'emplois important dans une Commune comme Plaisir, et le plus souvent même d'emplois de proximité...

Soutenir le commerce, accompagner les commerçants dans leur quotidien est donc un devoir pour la Ville, mais pour que vivent les commerces il faut des clients... et il est de notre responsabilité individuelle de faire vivre nos commerçants...

Alors toutes et tous ensemble, n'oublions pas combien nos commerçants ont du talent, et combien ils nous le montrent jour après jour, toujours plus proches de nous, à notre écoute et à notre service pour nous offrir le meilleur...

Merci à tous nos commerçants !  
Vous pouvez compter sur moi !

*Joséphine Kollmannsberger  
Maire de Plaisir*



## HOMMAGE À SAMUEL PATY

**[...] en aucun cas,  
en 2020, on ne peut  
assassiner au nom  
de Dieu quel qu'il soit.**

→ Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir





❶ Le 22 octobre dernier, les Plaisirois se sont réunis, aux côtés des élus, devant les collèges Blaise Pascal et Guillaume Apollinaire, pour rendre hommage à Samuel Paty. ❷ Cette année encore, la Semaine Bleue a fait le bonheur de nos séniors. ❸ Après quatre mois de restauration, le Berger Flûteur a retrouvée le Parc du Château. ❹ Merci à tous les Plaisirois qui ont su saisir les vibrantes couleurs de l'automne à Plaisir.

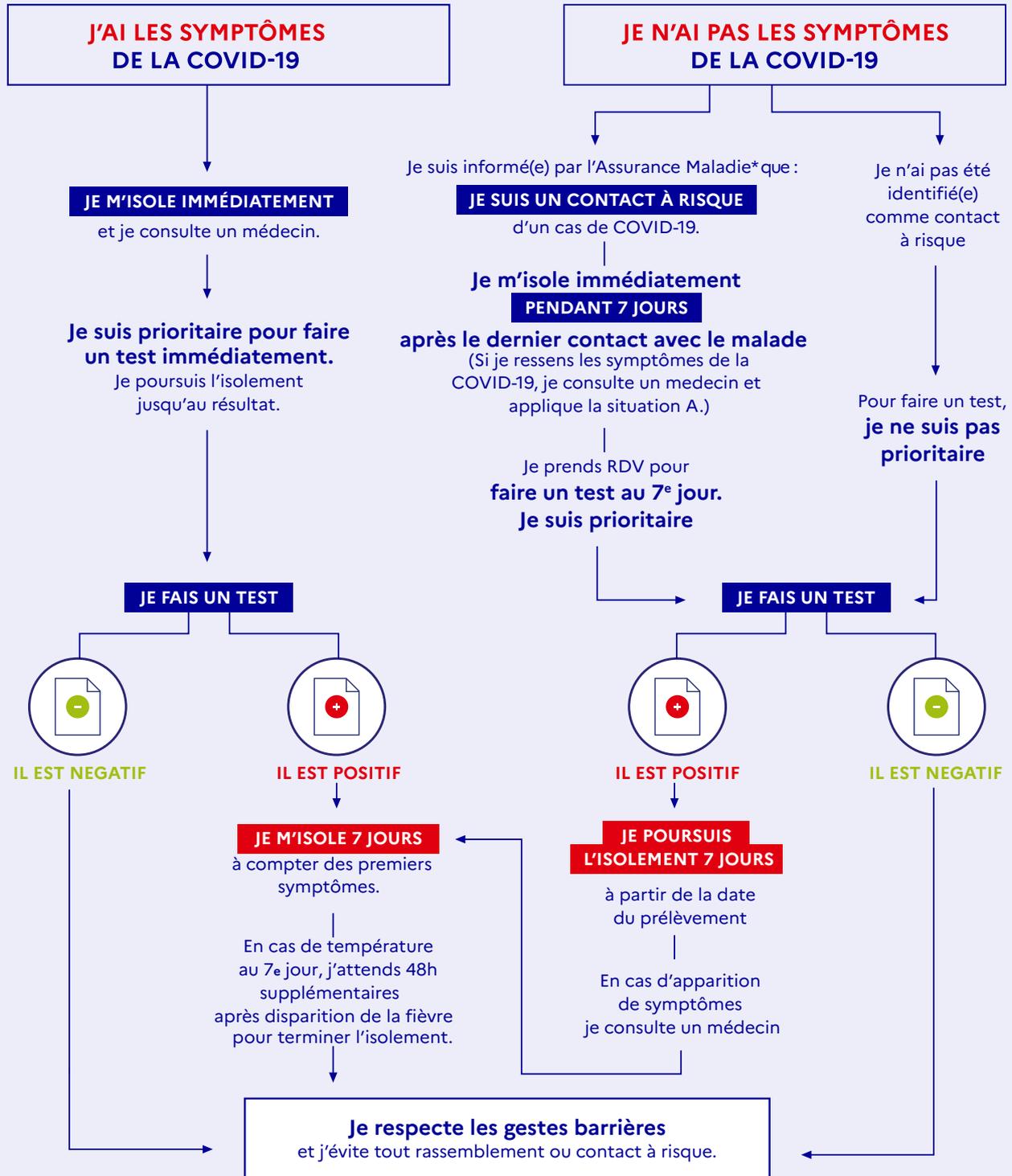


PLUS DE PHOTOS  
ET DE VIDÉOS SUR  
[ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)



# ISOLEMENT, TEST : QUE FAIRE ?

Je suis contagieux(se) lorsque j'ai des symptômes, mais je peux aussi l'être sans symptômes.  
**L'isolement est le meilleur moyen de protéger les autres.**



# RECONFINEMENT :

## la Ville s'adapte et se mobilise !

Les services de la Ville ont dû adapter leur fonctionnement pour répondre aux règles du confinement, tout en restant à vos côtés pour faciliter votre quotidien. Découvrez tout ce qu'il faut savoir pour les semaines à venir.



### OUVERTS

- Accueil de la Mairie et Plaisir à votre écoute aux horaires d'ouverture habituels
- Guichet unique, administration générale, urbanisme, CCAS, sur rendez-vous
- Service de médiation et maintien à domicile, sur rendez-vous
- Maison des familles, uniquement pour les actions sociales, sanitaires et solidaires
- Point d'accès aux droits, sur rendez-vous
- Accueil périscolaire et restauration scolaire
- Réussite éducative
- Activités sportives et culturelles, uniquement dans le cadre scolaire
- Crèches
- Relais d'Assistante Maternelle, par téléphone
- Marché
- Parcs du Château, Bauclas (Hôtel de Ville), des 4 Saisons
- Cimetière
- Accueil des associations sur rendez-vous



### FERMÉS

- Maison Rousseau (campagne de vaccination contre la grippe maintenue)
- Salles associatives
- Théâtre Coluche, dates des spectacles reportés sur [tec-plaisir.fr](http://tec-plaisir.fr), billetterie par téléphone, du mercredi au vendredi, de 14h à 17h
- La Clé
- Conservatoire, certains cours pourraient être assurés à distance
- La Baladine



### EN PLUS

- Assouplissement des conditions d'annulation de l'accueil périscolaire
- Service de portage de course à domicile pour les Seniors
- Soutien téléphonique et visite des médiateurs auprès des personnes fragiles
- Soutien à l'association CADJ pour la distribution d'aide alimentaire

Ces informations sont susceptibles d'évoluer rapidement.  
Retrouvez les dernières informations sur notre fil d'information COVID-19 sur [ville-plaisir.fr/info-coronavirus](http://ville-plaisir.fr/info-coronavirus)



SOLIDARITÉ / SÉNIORS

## C'est reparti pour les repas et les courses à domicile *pour nos séniors*

Reconfinement oblige, la Ville redéploie ses actions en faveur des séniors plaisirois. La première concerne l'élargissement du portage des repas à domicile. Pour cela, une campagne d'appels téléphoniques est menée par les agents de la Maison Rousseau et du Maintien à domicile afin de proposer ce service aux séniors.

De plus, pour les personnes âgées qui ne peuvent pas commander leurs courses en ligne, la Ville propose de passer les commandes pour elles et de leur livrer les produits alimentaires de première nécessité (pâtes, riz, conserves...). Le service de commande et de livraison est entièrement gratuit, les usagers prendront en charge le paiement de leurs courses.

Enfin, comme pour le plan canicule, les élus et agents municipaux sont mobilisés pour appeler régulièrement les personnes âgées et prendre de leurs nouvelles.

↳ Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire contacter gratuitement Plaisir à votre écoute au 0 8000 78370

### Appel à bénévolat

**Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour apporter leurs courses aux personnes les plus vulnérables ?**

↳ Contactez Plaisir à votre écoute au 0 8000 78370.



SOLIDARITÉ

## Les médiateurs de la Ville au service des plus fragiles

Pour lutter contre la précarité et améliorer le quotidien des Plaisirois les plus fragiles, durant le confinement les médiateurs de la Ville sont plus que jamais à leurs côtés. Pour les personnes isolées ou en très grande précarité, déjà identifiées auprès du CCAS, cela se traduit par un accompagnement sur-mesure. Contacts téléphoniques réguliers, service de commande et de portage de courses à domicile, distribution de bons alimentaires... La Ville propose également de s'occuper des passages à la pharmacie,

permettant ainsi, aux plus vulnérables, de se procurer des médicaments sans s'exposer à un risque de contamination. Parallèlement, pour transmettre les bons réflexes de prévention, une vaste campagne de sensibilisation aux gestes barrières et au confinement est également menée.

↳ Si vous, ou un de vos proches, avez besoin d'être accompagné dans le cadre du confinement, contactez Plaisir à votre écoute par téléphone au 0 8000 78370 ou par mail à [plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr](mailto:plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr)



SOLIDARITÉ

## Une aide alimentaire pour les plus démunis

Tout au long de l'année, l'association CADI-Plaisir permet aux foyers plaisirois les plus fragiles de bénéficier d'une aide alimentaire et d'hygiène d'urgence. Les bénéficiaires sont identifiés par les services

sociaux, en fonction de leur situation financière, afin qu'ils puissent accéder aux produits de premières nécessités à prix réduits ou gratuitement. Durant le confinement ce service est maintenu.



PÉRISCOLAIRE

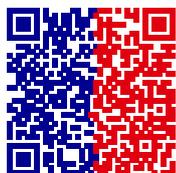
## Assouplissement des conditions d'annulation de garderie

Pour s'adapter aux parents en télétravail, la Ville a décidé d'assouplir les conditions d'annulation de l'accueil périscolaire (matin et soir), durant le confinement, pour les enfants déjà inscrits. Ainsi, vous pouvez désormais annuler la présence de votre enfant la veille pour le lendemain. Pour ce faire, rendez-vous sur votre Espace citoyens.



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**#Tous  
AntiCovid**

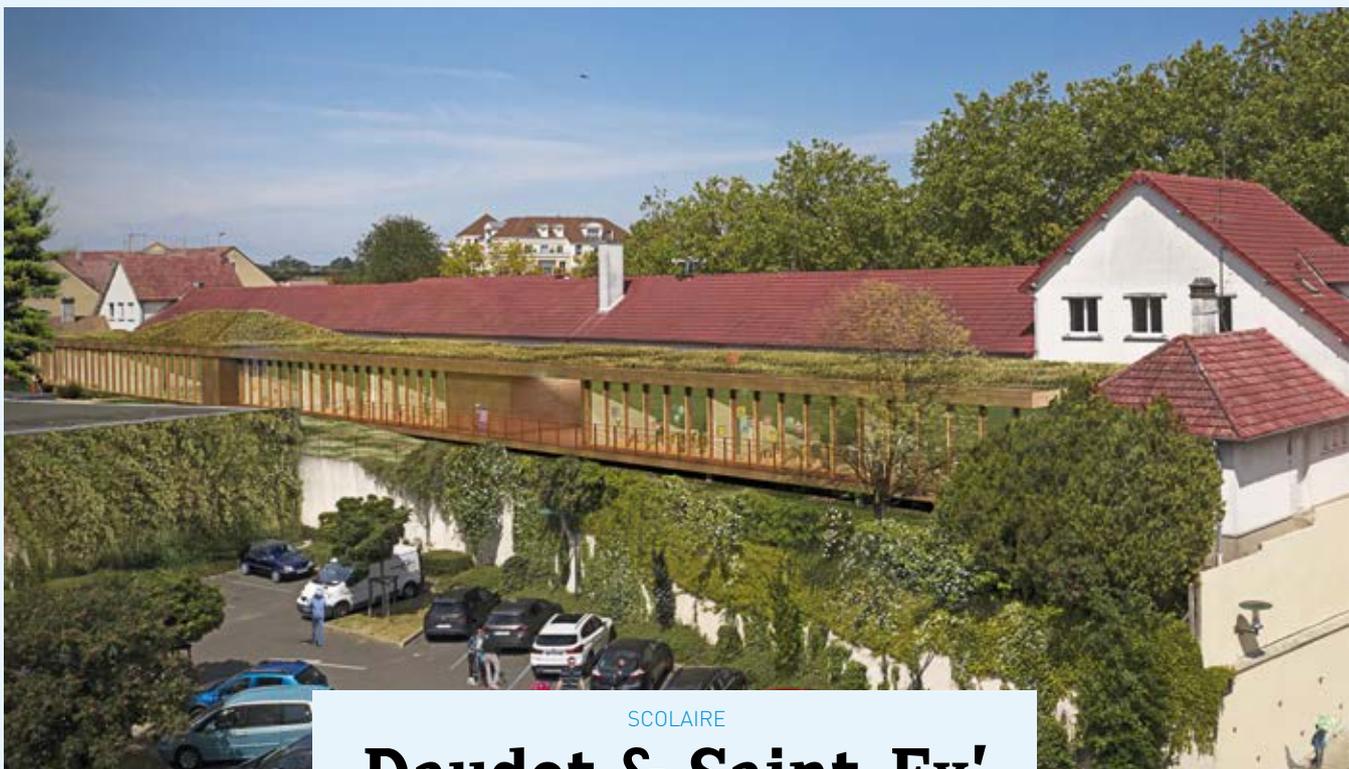
Télécharger l'application



# Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19





SCOLAIRE

## Daudet & Saint-Ex' un nouveau groupe scolaire pour 2022

Né il y a trois ans au moment de la refonte de la carte scolaire, le projet du nouveau groupe scolaire réunissant l'école maternelle Alphonse Daudet et l'école primaire Saint-Exupéry est sur le point de démarrer. Pourquoi, comment et combien, on vous explique tout.



Le nouveau  
groupe scolaire

### EN CHIFFRES

- 7** classes de maternelle
- 9** classes élémentaire
- 2** accueils de loisirs
- 1** salle de motricité
- 1** restaurant scolaire

### Un regroupement logique et inéluctable sur le site de Saint-Exupéry

Présenté en détail en Conseil municipal, ce regroupement est accueilli comme un soulagement pour de nombreuses familles, dont les enfants sont scolarisés d'un côté en maternelle à Daudet et de l'autre en primaire à Saint-Exupéry.

Comme le souligne Adeline Guilleux, Adjointe au Maire chargée du patrimoine et des grands projets, cette fusion va « faciliter le quotidien des familles en leur permettant de déposer leurs enfants dans un même groupe scolaire ».

Par ailleurs, réunir ces deux écoles va également mettre un terme au transfert des enfants de l'école maternelle sur le temps de cantine, ces derniers déjeunant sur le site voisin de Saint-Exupéry. Il en va de même pour les locaux périscolaires qui seront enfin centralisés pour les deux tranches d'âge.

Enfin, aspect non négligeable, grâce à cette opération, les coûts de fonctionnement des deux écoles pourront être optimisés.



→ Sylvie Kane, adjointe déléguée à la vie scolaire et périscolaire.



**Un projet gagnant-gagnant pour les enfants, les parents et les enseignants.**

## À quoi va ressembler le nouveau groupe scolaire Saint-Exupéry ?

Pour créer ce nouveau groupe scolaire, trois scénarios ont été étudiés. Si deux d'entre eux prévoyaient la création d'un étage supplémentaire ou la construction d'un nouveau bâtiment au niveau du parking, c'est l'élargissement de l'école qui a été retenu par la Ville.

Un bâtiment flambant neuf, répondant aux normes HQE, sera réalisé à l'arrière de l'école existante. Cette dernière bénéficiera, quant à elle, d'une rénovation en profondeur prévoyant notamment l'amélioration de

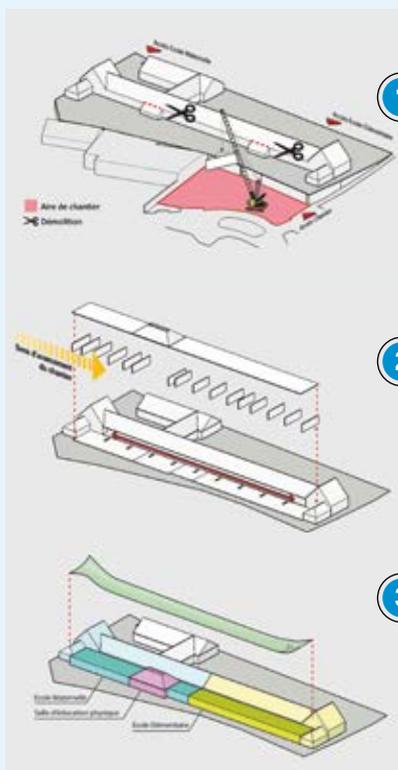
la performance énergétique du bâtiment. À terme, le nouveau groupe scolaire doublera sa surface avec deux classes de maternelle supplémentaires, une nouvelle classe pour la partie élémentaire, un accueil de loisirs en maternelle, une salle de motricité, la réhabilitation des aménagements intérieurs et la modification des affectations des salles.

Ce projet, d'un coût total de 3.3M€, est financé aux deux tiers par des subventions de la Région Île-de-France, du Département des Yvelines et par le fonds de concours de SQY.

CHIFFRE-CLÉ

**3,3**

**MILLIONS D'EUROS** consacrés à l'extension de l'école Saint-Exupéry.



1

Démolition, modification réseaux.

⌚ DURÉE: 1 mois

2

Fondations, plancher, structure verticale, façade bois, clos couvert.

⌚ DURÉE: 10 mois

3

Tapis vert de toiture, second-œuvre, finitions, espaces verts extérieurs.

⌚ DURÉE: 3 mois

## Quatorze mois de travaux savamment orchestrés

Pour que les élèves des deux écoles puissent intégrer le nouveau groupe scolaire à la rentrée de septembre 2022, un calendrier de travaux rigoureux a été mis en place.

Les enfants de la maternelle Daudet resteront dans leur école jusqu'à l'ouverture des nouveaux locaux, tandis que les élèves de primaire de Saint-Exupéry s'installeront au sein de la Maison de la Haise située à quelques rues de là, pendant les quatorze mois de travaux prévus de juillet 2021 à septembre 2022.

Pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles, la Ville a programmé l'entière réhabilitation des locaux. Ces travaux s'étaleront de janvier à juillet 2021. Le bâtiment fera ainsi l'objet d'une isolation thermique, d'un ravalement, d'une redistribution complète des espaces à l'intérieur, d'une mise aux normes, et de la création d'un ascenseur pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cette réhabilitation d'un coût de 500 000 € est cofinancée par la Région Île-de-France, le Département des Yvelines et la Ville.



## Un chiropracteur

Envie d'en finir avec ces petites (ou grosses) douleurs qui polluent votre quotidien ? Quel que soit votre âge, pour vous aider à vous sentir mieux, Côme Florens vous reçoit, deux fois par semaine, à son cabinet du centre-ville. Pour découvrir tous les bienfaits de la chiropratique, n'hésitez pas à consulter son site [drcosmos.fr](http://drcosmos.fr).

↳ 3 rue Calmette - Ouvert les mardis et jeudis  
De 10h à 12h et de 15h à 22h - [www.drcosmos.fr](http://www.drcosmos.fr)  
06 08 11 63 11



## Chez l'Oncle Billy

Burgers maison, salades, hot-dogs, nachos... Pour toutes vos envies culinaires américaines à emporter, découvrez le nouveau food-truck Chez l'Oncle Billy. Pratiques et à déguster sur le pouce, les délices de l'Oncle Billy n'attendent plus que vous.

↳ Centre commercial Brigitte  
Les lundis et jeudis, de 11h30 à 14h et de 19h à 21h30  
Commandes au 07 49 68 43 60



## Nouvelle infirmière

Besoin de soins à domicile ou d'une prise de sang ? Depuis le 10 novembre, vous pouvez faire appel à Carinne Matuba, une nouvelle infirmière qui a installé son cabinet en face de la gare Plaisir-Grignon.

↳ Immeuble Garabel, 28 av. du 19 mars 1962  
Rdv au 07 82 52 43 43 ou sur [nurseco78@gmail.com](mailto:nurseco78@gmail.com)



ÉVÈNEMENT

## Un agenda

### COMPLÈTEMENT HO HO HO !

Illuminations, spectacles et Père Noël, à Plaisir, Noël se prépare dès la fin novembre ! Malgré un format un peu allégé compte-tenu des contraintes sanitaires, voici les rendez-vous à ne pas manquer !

#### La boîte aux lettres du Père Noël



↳ Parc de l'Hôtel de Ville  
Du mercredi 18 novembre  
au jeudi 24 décembre.

#### Les commerçants du marché de Noël (cf. p.21)



↳ Halle du marché - Les mardis, vendredis et dimanches, du 25 novembre au 25 décembre - Horaires d'ouvertures du Marché



#### Illuminations de la ville et de l'Église Saint-Pierre

↳ Du vendredi 27 novembre  
au dimanche 17 janvier



#### Rencontres avec le Père Noël

↳ Halle du marché.  
Les jeudi 24 et dimanche 27 décembre.  
Horaires d'ouvertures du marché



SÉNIORS / SANTÉ

## Séniors, faites-vous vacciner

### contre la grippe à la Maison Rousseau

La campagne de vaccination contre la grippe 2020/2021 est lancée ! Cette année, plus que jamais, la priorité est donnée aux personnes à risques, à commencer par les séniors. C'est pourquoi, la Maison Rousseau, en collaboration avec les infirmières de la maison de santé La Ruche, vous propose deux demi-journées de vaccination afin de vous faciliter la démarche. Pour en bénéficier, prenez rendez-vous sans plus tarder et, le jour J, pensez à apporter

vos votre prescription CPAM ainsi que votre vaccin.

↳ Les lundi 9 et vendredi 13 novembre, de 14h à 17h. Maison Rousseau, 14 rue Jean-Jacques Rousseau. Prise de rdv au 01 30 55 00 06

↳ Besoin d'un transport pour vous accompagner de votre domicile à la Maison Rousseau ? Pensez à la Baladine (1,50€ le trajet) !

Contactez le service Maintien à domicile au 01 30 81 62 31.

## LE SAVIEZ-VOUS?

Une table de dons est à votre disposition à la Maison Rousseau. Vous pouvez venir y déposer les objets dont vous ne vous servez plus ou simplement venir vous servir !

14 rue Jean-Jacques Rousseau

DÉVELOPPEMENT DURABLE

# UNE SEMAINE pour apprendre à moins jeter

Du 21 au 29 novembre se tiendra la 12<sup>e</sup> édition de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). Parce qu'il est essentiel de continuer à s'interroger sur notre manière de consommer pour limiter notre production de déchets, voici quelques conseils faciles à appliquer.

## 1 Acheter moins, acheter mieux

Lorsque vous vous apprêtez à acheter un objet, choisissez-le avec le moins d'emballage possible et veillez à ce qu'il soit réutilisable et réparable.

Enfin, pourquoi ne pas louer ou emprunter cet équipement au lieu de l'acheter ?

## 2 Entretenir et réparer

Avant de remplacer un objet cassé, pourquoi ne pas passer par la case réparation ? De nombreuses enseignes proposent ce service après-vente. Sachez également, qu'à Plaisir, des Répar' Cafés et des Répar' Vélos sont organisés régulièrement par l'association Plaisir en Transition.

## 3 Dire stop au gaspillage alimentaire

Chaque année, un Français jette entre 20 et 30 kg de denrées alimentaires ! Pour en finir avec le gaspillage, des gestes simples existent :

- Faire une liste de courses.
- Préparer votre menu de la semaine.
- Accommoder les restes ou congelez-les si cela est possible.

## 4 Composter, LA solution pour valoriser ses déchets organiques

En maison ou en immeuble, pour vous aider à passer au compostage, SQY propose des kits complets. L'Agglo a même prévu les services d'un maître composteur pour vous transmettre les bons gestes ainsi qu'une assistance technique pendant 1 an.

## 5 Donner, vendre ou troquer

Aujourd'hui, il existe de nombreux sites et applications qui permettent aux particuliers de se débarrasser d'objets devenus encombrants ou inutiles.

Découpez et collez-moi sur votre boîte aux lettres!

# STOP PUB

non aux gratuits, sans adresse, non aux publicités



OUI À L'INFO  
DE MES COLLECTIVITÉS

Plaisir

## 6 Limiter la pub dans votre boîte aux lettres

En apposant la mention « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres, vous évitez 40 kg de déchets par an. Découpez-le ci-contre ou retirez-en un dans les déchetteries de SQY.



DÉCHETS

## Collecte des déchets verts : bientôt la pause hivernale

Avis à tous les jardiniers de la ville ! La dernière collecte de déchets verts de l'année aura lieu le jeudi 26 novembre. En attendant que les équipes de SQY reprennent leurs tournées en avril prochain, vous pouvez toujours déposer vos déchets verts à la végétérie de Thiverval-Grignon.

↳ SEPUR, ZA du Pont Cailloux  
Route des Nourrices à Thiverval-Grignon  
Infos au 01 30 79 20 00 ou sur [sepur.com](http://sepur.com)



SERVICES

## Un photomaton à la Mairie !

Besoin d'une photo pour renouveler votre passeport, carte d'identité ou permis de conduire ? Désormais, vous trouverez une cabine Photomaton agréée par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), ainsi qu'un copieur, à l'accueil de la Mairie.

↳ 5€ les cinq photos. Paiement CB ou espèces (billet de 5€ uniquement).



ASSOCIATION / SOLIDARITÉ

## FAITES DU BRUIT POUR MALI LEMOUNOU !

Un grand bravo à l'association plaisiroise Mali Lemounou ! Le 4 octobre dernier, elle a remporté le Standing Award de la meilleure association lors d'une cérémonie dédiée aux cultures urbaines, organisée par la Web TV de Drancy, au théâtre du Blanc-Mesnil. Connue pour ses maraudes ainsi que pour ses distributions alimentaires et vestimentaires auprès des réfugiés et des sans-abris, l'association Mali Lemounou s'investit également à l'international en

prenant en charge la gestion d'orphelinats. Pour Dayé Diakité, habitant du Valibout et président de Mali Lemounou, cette récompense va permettre de donner encore plus de visibilité aux actions de l'association et encourager les partenariats pour de nouveaux projets.

↳ Si vous aussi, vous souhaitez vous investir aux côtés de l'association Mali Lemounou, envoyez un mail à [malilemounou223@gmail.com](mailto:malilemounou223@gmail.com)



## TOUS À VOS PINCES !

Participez à la prochaine opération de collecte de déchets sur la ville, organisée le 21 novembre prochain par Plaisir en Transition en partenariat avec la Ville de Plaisir.

↳ Inscriptions sur [ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)

~~COVID-19~~  
**ANNULÉ**



COMMÉMORATION  
**TOUT SAVOIR SUR**

## C'EST QUOI UN ARMISTICE ?

Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. Celui signé le 11 novembre 1918 était d'une durée de 36 jours et il a été reconduit à plusieurs reprises. C'est la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, qui mit fin à la guerre qui fit 18 millions de morts.

# LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi des ambassadeurs allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne, le 8 novembre. Afin de garantir la sérénité lors des négociations en maintenant la presse et l'opinion publique loin des pourparlers, le Maréchal Foch propose de mener les négociations dans le train dont il se sert pour visiter les troupes sur le front. Les fonctionnaires des transports ferroviaires ont alors proposé un petit embranchement de deux kilomètres qui serpente à travers la forêt de Compiègne, depuis la gare de Rethondes, dans l'Oise. Dans cette clairière, deux voies se font face, de sorte que les deux délégations, alliée et allemande, ont pu dormir chacune dans les deux convois, seulement séparés d'une dizaine de mètres, et se retrouver chaque matin pour reprendre leurs discussions. Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hosti-

lités sont suspendues le même jour à 11 heures.

### Le soldat inconnu, tout un symbole

L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916, au moment de la bataille de Verdun. Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié « mort au champ d'honneur ». Représentant anonyme de la foule des « Poilus », le Soldat inconnu est inhumé le 28 janvier 1921 sous la voûte de l'Arc de Triomphe à Paris.

### Un hommage à tous les morts pour la France

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de « commémoration de la victoire et de la paix », la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les « morts pour la France » des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre.

### CHIFFRE-CLÉ

# 36 000

c'est le nombre de monuments aux morts qui ont été édifiés entre 1920 et 1925 pour commémorer la fin de la Grande Guerre.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 11 novembre 1923, le ministre de la guerre et des pensions, André Maginot, allume pour la première fois une flamme du souvenir sur la tombe du soldat inconnu. Depuis, elle est ravivée tous les soirs à 18h30.



Ensemble,  
imaginons  
notre ville

**PLU DE PLAISIR**  
PLAN LOCAL D'URBANISME

## URBANISME

### Révision du PLU : *venez participer à l'élaboration du PADD !*

**La procédure de révision du PLU de Plaisir se poursuit. À la suite du diagnostic, nous entrons dans la phase d'élaboration du Projet d'aménagement et de développements durables (PADD).**

Ce document définit le projet de territoire de la ville pour les 15 années à venir. Il représente ainsi l'élément central et d'articulation du PLU puisque le règlement devra reprendre ses orientations, ses objectifs et son contenu.

À la suite des conclusions du diagnostic, le PADD décline les principales orientations à mettre en œuvre :

- Valoriser le patrimoine et l'environnement.
- Améliorer le cadre de vie pour accroître l'attractivité de Plaisir.
- Affirmer le rayonnement de Plaisir dans son territoire.

La crise sanitaire actuelle limite les interactions possibles dans le cadre de la concertation.

Toutefois, pour permettre votre participation et recueillir vos avis et remarques, une concertation numérique, via un questionnaire, est mise en place. Vous y sont présentés, pour chaque orientations, 3 défis qui permettent de donner à voir la structuration du futur PADD. Votre participation et vos réponses permettront de conforter et d'enrichir le contenu du PADD au regard de votre expérience du quotidien afin de conserver, de substituer ou d'ajouter de nouveaux défis.

Ce questionnaire est accessible sur les sites internet de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Ville de Plaisir.

Le questionnaire est accessible en ligne depuis le lundi 2 novembre 2020 et ce jusqu'au mercredi 2 décembre 2020.

À la suite de l'analyse de vos réponses, la rédaction du PADD sera engagée. Une fois ce travail effectué, le document sera de nouveau présenté à la population.

🔗 [Pour remplir le formulaire : ville-plaisir.fr/plu-padd](http://ville-plaisir.fr/plu-padd)



STATIONNEMENT

## La place Saint-Pierre passe en zone bleue

Pour favoriser la rotation des véhicules, faciliter l'accès aux commerces ou aux services du centre-ville et lutter contre les voitures ventouses, le parking situé place Saint-Pierre passe en zone bleue.

Ainsi, du lundi au samedi, le stationnement y sera limité à 1h30 maximum, de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Pour ne pas être verbalisé, vous devrez apposer, de façon bien visible, votre disque bleu sur votre tableau de bord.

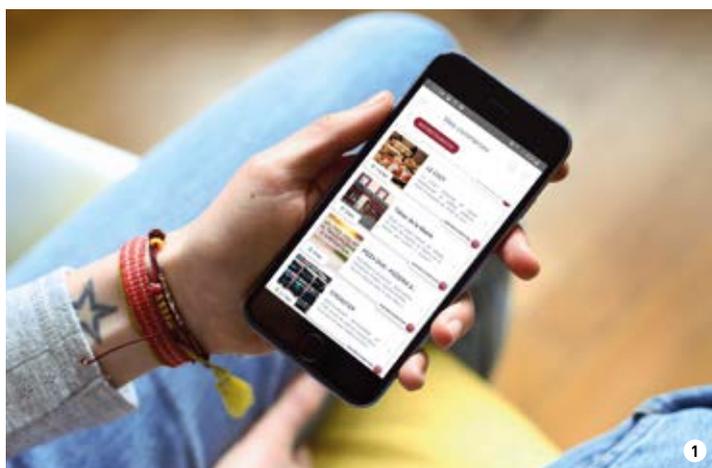
En cas d'oubli de disque ou de dépassement de temps, vous risquerez une contravention de 17€.

# LE COMMERCE DE PROXIMITÉ À PLAISIR

LES COMMERÇANTS SONT DES ACTEURS ESSENTIELS DANS NOS VILLES ET NOUS NOUS DEVONS DE LES SOUTENIR. ILS NOUS FACILITENT LE QUOTIDIEN, DYNAMISENT LES QUARTIERS ET SONT POURVOYEURS D'EMPLOIS AU NIVEAU LOCAL. SI LA VENTE EN LIGNE ET LES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX ONT CHANGÉ LES HABITUDES DE CONSOMMATION, LES COMMERCE DE PROXIMITÉ CONTINUENT DE SÉDUIRE ET DE CRÉER DU LIEN SOCIAL ENTRE LES PLAISIROIS.



**P**laisir a la chance de bénéficier d'un centre commercial régional dont la publicité n'est plus à faire. Parallèlement, la ville accueille plusieurs pôles commerciaux de proximité qui permettent de proposer une offre commerciale variée et complémentaire pour le plus grand bonheur des habitants des différents quartiers.



# AGIR POUR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Lieux d'animations et de vie dans tous les quartiers, les commerces participent au dynamisme de Plaisir.

Découvrez comment la Ville et ses partenaires les impliquent, les accompagnent et mettent des services à leur disposition.



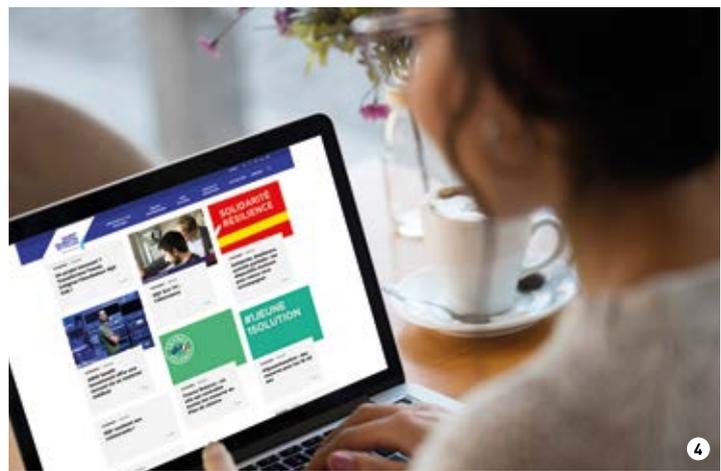
## 1 Des commerçants connectés

Grâce à l'application CityLike, ne manquez plus les offres de vos commerçants préférés ! Lancée en avril 2019 par l'Association des commerçants de Plaisir, CityLike recense les commerces et leur permet de communiquer, en temps réel, avec leurs clients. Offres spéciales, promos de dernière minute, animations, ne manquez aucun bon plan en téléchargeant cette application. Votre commerce préféré n'y figure pas ? Encouragez-le à s'inscrire gratuitement !

👉 CityLike, disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play.

## 2 Des zones bleues pour un accès facilité

Le stationnement est un élément clé pour le bon fonctionnement de nos commerces de proximité. Et si les automobilistes ne peuvent pas se garer facilement, ce sont autant de clients potentiels qui ne s'arrêteront pas pour faire des achats à Plaisir. En favorisant la rotation des véhicules et en luttant contre les voitures ventouses, les zones bleues facilitent l'accès aux commerces de proximité ainsi qu'aux services du centre-ville.



CHIFFRES-CLÉ

**À PLAISIR**  
**97 %**  
**DES LOCAUX COMMERCIAUX**  
sont occupés

### 3 Des commerçants rassurés

Pour le confort des commerçants et de leurs clients, la Ville agit au quotidien. Par exemple, lors de leurs patrouilles piétonnes, les policiers municipaux s'assurent que tout va bien. À l'écoute, ils prennent en compte leurs éventuelles difficultés (problème de stationnement, incivilités...) et renforcent leur surveillance au moment des fermetures et des périodes d'affluences (fêtes de fin d'année, Saint-Valentin...).

### 4 Une visibilité à l'échelle de l'Agglo

Pour venir en soutien aux commerçants et aux artisans de SQY, et les aider à traverser cette zone de turbulence, l'Agglo a déployé un éventail d'actions ciblées. Mise en place d'un groupe Facebook (mise en avant des enseignes, informations utiles sur les dispositifs d'aides et les initiatives solidaires...), création d'une carte interactive des enseignes de proximité et diffusion d'un guide pratique synthétisant les différents dispositifs d'aides mobilisables.

↳ Toutes les infos sur [sqy.fr](http://sqy.fr)

### 5 La CCI, un partenaire incontournable

Que vous soyez un porteur de projet, un dirigeant de PME dans le domaine de l'industrie et des services, un commerçant ou professionnel du tourisme, votre CCI est là pour vous aider en vous donnant accès à des services dédiés aux entreprises et à toutes les informations, structures, aides ou actions dont vous avez besoin.

↳ Plus d'infos sur [entreprises.cci-paris-idf.fr](http://entreprises.cci-paris-idf.fr)

### 6 La révision du PLU

La révision du Plan Local d'Urbanisme de Plaisir est un sujet souvent évoqué et auquel la Ville vous a associé lors de plusieurs réunions publiques et autre balade urbaine. L'une de ses grandes ambitions est de créer un cœur de ville offrant un large choix de commerces attractifs, accessibles et regroupés ainsi qu'un marché redynamisé.

↳ Retrouvez toutes les infos concernant la révision du PLU sur [ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr), rubrique « Grands projets »

# UN MARCHÉ DYNAMIQUE EN PLEINE MUTATION

Commerce de proximité par excellence, le Marché est, trois fois par semaine, un lieu de rencontres et d'échanges, créateur de lien social. Depuis le déconfinement, vous êtes de plus en plus nombreux à venir y acheter vos produits frais et de saison. Impulsée par des commerçants passionnés et la Ville, cette nouvelle dynamique se poursuit et vous réserve de belles surprises.



## Vos commerçants du Marché de Plaisir



**Primeur**  
(mardi, vendredi, dimanche)  
→ Christelle Liagre



**Producteur maraîcher**  
(vendredi, dimanche)  
→ Pierrick Leroy



**Primeur**  
(mardi, vendredi, dimanche)  
→ Jalel Ferhane



**Boucherie**  
(mardi, vendredi)  
→ Stéphane Laher



**Fleuriste**  
(vendredi, dimanche)  
→ Olinda Rodrigues



**Poissonnerie**  
(vendredi, dimanche)  
→ Frédéric Lahoche



**Boulangerie**  
(vendredi, dimanche)  
→ Brigitte Macle



**Rotisserie**  
(vendredi, dimanche)  
→ Joëlle Silvestre



**Boucherie**  
(mardi, vendredi, dimanche)  
→ Denis Ferriez



**Crèmerie-fromagerie**  
(vendredi, dimanche)  
→ Sofia Rodrigues & Alexandre Haclewyn

## Opération séduction

Pour attirer de nouveaux commerçants et fidéliser ceux déjà présents sous la halle du marché de Plaisir, fin 2019, une baisse du tarif des emplacements a été votée par le Conseil municipal. Ainsi, dans le cadre d'un abonnement avantageux de trois jours au prix de deux, les commerçants présents le vendredi et le dimanche se voient offrir la journée du mardi. Cette offre a ainsi permis de fidéliser les professionnels déjà présents, puisque 100% d'entre eux ont renouvelé leur engagement avec la Ville mais aussi de séduire de nouveaux commerçants récemment arrivés.

### RETROUVEZ AUSSI :

- Boulanger bio (dimanche)
- Traiteur antillais (dimanche)
- Éleveur de volailles (vendredi, dimanche)
- Olives et fruits secs (vendredi, dimanche)



## Pour les fêtes, les jours de marché sont décalés !

Le marché vous accueillera le jeudi 24 décembre, en présence du Père Noël, et le jeudi 31 décembre. Il sera fermé les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.



## ANIMATION BEAUJOLAIS NOUVEAU dimanche 22 novembre

Pour faire de vos courses au marché un moment de découverte des produits et de plaisir partagé, les commerçants, soutenus par la Ville vous proposeront dorénavant des animations tout au long de l'année.

**COVID-19**

Premier rendez-vous à ne pas manquer, le dimanche 22 novembre, avec la Fête du Beaujolais. Au programme : une dégustation gratuite du Beaujolais nouveau et des produits du marché ainsi qu'une tombola, avec à la clé un panier garni à gagner !

Saint Valentin, Fête des Mères... de nombreux autres rendez-vous viendront animer votre marché. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

## Un food-truck TOUS LES DIMANCHES



Depuis quelques semaines, un food-truck vendant des crêpes et des boissons chaudes a rejoint les abords du marché. L'occasion d'allier l'utile à l'agréable lors de votre sortie au marché !



**DES ÉLUS**

## à votre écoute

Lieu privilégié où l'on prend le temps, le Marché est l'endroit idéal pour discuter en toute convivialité. Vos élus ne s'y sont pas trompés et ont décidé de venir à vous en organisant, chaque dimanche, un café-rencontre au sein de la halle. L'occasion parfaite pour échanger avec eux de manière informelle.

↳ Tous les dimanches (hors vacances scolaires) de 10h30 à 12h30



## Les commerçants du marché de Noël

Bien que le Marché de Noël soit annulé, en raison des conditions sanitaires, la Ville a souhaité accueillir sur le Marché les commerçants de bouche, habituellement présents lors de cet événement.

↳ Les jours de marché du 25 novembre au 24 décembre.



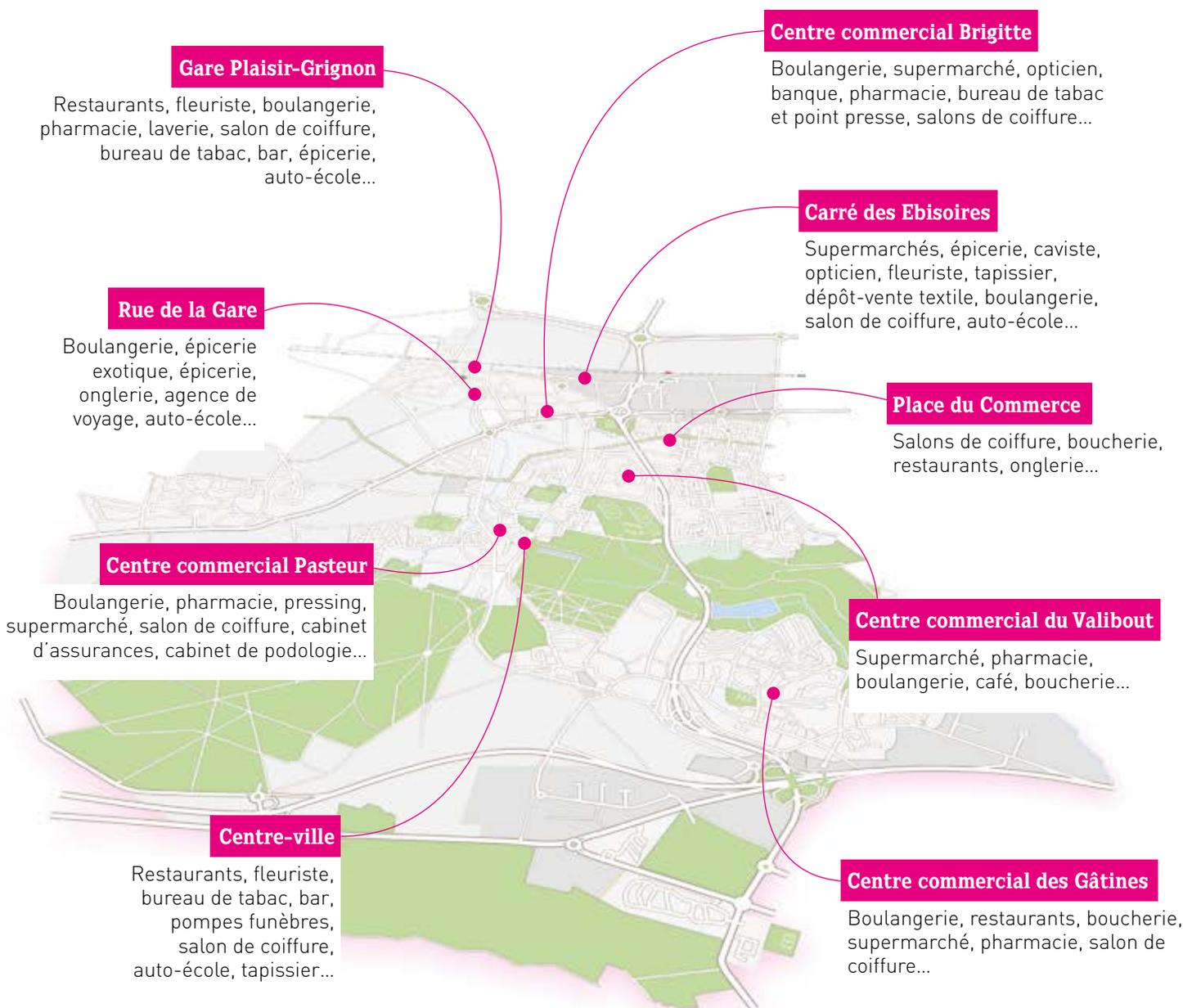
## Une boîte à idées mise à votre disposition

Le concept peut paraître simple mais, qui de mieux placés que les clients pour faire part de ce qu'ils attendent de leur marché ? C'est donc à cet effet qu'une boîte à idées a été mise à votre disposition dans l'enceinte du marché. N'hésitez pas à faire part de vos attentes pour aider les commerçants et la Ville à développer le marché de vos rêves.



# DES PÔLES COMMERCIAUX en bas de chez vous

En plus de son marché et d'une zone commerciale de dimension régionale, Plaisir bénéficie de plusieurs centres commerciaux de proximité. Commerces de détail, supermarchés de quartier, boulangeries, salons de coiffure, artisans... Ces professionnels, en plus de vous faciliter le quotidien, favorisent le lien social et la vie de nos quartiers.





## UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

### *pour faire face à la crise*

La crise sanitaire mondiale du Covid-19 a eu des conséquences majeures sur l'économie, et plus particulièrement pour les commerçants et artisans qui ont connu un arrêt total de leurs activités durant le confinement.

De nombreux magasins, hôtels et restaurants sont aujourd'hui confrontés à des difficultés financières parfois insurmontables.

Pour faire face à cette situation sans précédent, le Département des Yvelines a décidé de mettre en place, à travers les communes, un dispositif d'aide d'urgence prenant en charge une partie des loyers ou remboursement d'emprunt des commerçants fragilisés.

Ainsi, à Plaisir, un fonds d'urgence de 41 000€ a été mis en place pour soutenir 7 commerces de proximité.

CHIFFRE-CLÉ

# 145

soit le nombre de commerces de proximité à Plaisir



## QUESTIONS À...

**Henri-Pierre LERSTEAU**

Conseiller municipal délégué au développement local et aux commerces de proximité

### Comment la Ville soutient-elle les commerçants durant la crise sanitaire ?

*Dès le début du confinement, la Ville s'est faite le relais de tous les commerces et restaurants restants ouverts à Plaisir ou qui proposaient un service de vente à emporter. La Municipalité a également suspendu les frais de placements sur le marché durant 3 mois et a baissé de 25% la taxe locale sur la publicité extérieure. Enfin, à travers l'action du Département des Yvelines, elle a relayé une aide financière exceptionnelle à destination des commerces.*

### Comment la Ville ambitionne de répondre à la demande croissante de produits locaux ?

*L'intérêt des Plaisirois pour les produits locaux est effectivement en hausse. À Plaisir, nous sommes en train de travailler sur un projet qui permettra d'offrir sur le marché des produits bio, locaux et solidaires pour compléter l'offre déjà existante ! Nous n'en sommes qu'au tout début mais nous espérons pouvoir vous en dire plus rapidement.*



## Un Palais des Sports **OLYMPIQUE !**

**C**'est officiel : des athlètes olympiques pourront venir s'entraîner au Palais des Sports Pierre de Coubertin !

Après une candidature au label « Terre de jeux » couronnée de succès en 2019, Plaisir vient d'intégrer la liste des 415 territoires qui deviennent centres de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Plaisir sera donc en mesure d'accueillir des athlètes olympiques, paralympiques et leurs équipes dans la discipline du handball pendant leur période de préparation aux Jeux. La ville et son Palais des Sports pourront ainsi recevoir des fédérations sportives du monde entier, ce qui permet à Plaisir de bénéficier d'un coup de projecteur sans précédent à l'échelle internationale.

Encore quelques mois de patience seront nécessaires avant que les meilleurs sportifs et sportives de haut niveau ne puissent venir s'entraîner dans notre commune. Les sessions d'entraînement débuteront dès l'été 2021 jusqu'à l'été 2024, ce qui annonce encore de beaux moments de sport à Plaisir !



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le label Terre de Jeux 2024 permet de valoriser au niveau national les actions menées en faveur du sport à Plaisir, jusqu'en 2024.

Le but ? Fédérer et faire grandir une communauté d'habitants passionnés par les Jeux et les valeurs qu'ils véhiculent.

## LE CARNET



## CARNET DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2020

**BIENVENUE À...** Janyse Gérard Suzel'Homme – Laïa Flodrops – Wilan Faye – Camille Beaucourt – Chayma Ait Said – Rihabe Hamdi – Alix Barbelette – Louise Gillard – Alexandre Mirabail – Rayan Khadhraoui – Lenna Leclercq – Milo Hamels – Haroun Benarbia – Sofia Lehuger – Amir Reumaux – Enola Jérôme – Dawood Ayeb – Ambre Arcens Zabulon – Laya Tran – Marro Dioumassi – Sanaa Traoré – Flavio Guillemain – Ilyes Akouche – Nathan Molinié Communier – Victoria Bento – Rose Morel – Fleuryna Le Bellego Duguey – Héloïse Bertrand – Clotilde Chevrier – Ambre Jeannot – Adele Roland – Fatima Fouré – Loryanna Garlin

**FÉLICITATIONS À...** Julien Mitard et Crystel Choquet – Clément Rigaud et Delphine Angenard – Emerick Deruche et Mélissa Marigny – Cyril Alnet et Alice Da Rocha Ribeiro – Franck Racapé et Marie-Christine Dumont – Gaëtan Chevalier et Mélanie Sedecias – Jordane Nicolas et Angélique Hulin

**EN SOUVENIR DE...** Christian Vauvert – Mogne Hassan – Gérard Michel – Larbi Chebaïki – Joëlle Goumand – Antonia Martins Tiberio – Noëlle Eymery – Yvonne Le Mat – Pascal Schneider – Manuel Caetano Botas – Madeleine Rolin – André Maillard – Sylvie Vergne

# David Œillet, pompier de l'extrême

**D**avid Œillet est un des valeureux pompiers professionnels du SDIS78 affecté au centre de Plaisir. Ce héros du quotidien fait également parti du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en milieux périlleux (GRIMP). Suite à la violente explosion qui s'est produite sur le port de Beyrouth le 4 août dernier, le pompier plaisirois a pris le commandement de deux unités dans le cadre d'un détachement de douze jours au Liban.

## Comment s'est décidé ce détachement à Beyrouth ?

Compte tenu de l'importance des dégâts, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises a décidé, en accord avec le Ministère des Affaires étrangères, l'engagement d'un détachement constitué de deux équipes GRIMP. C'est ainsi que, le 24 août, nous sommes partis à 10 volontaires prêter main forte aux secours locaux.

## Pouvez-vous nous raconter comment s'est passée votre arrivée à Beyrouth ?

Nous avons beau avoir vu les images diffusées par les médias, il n'y a qu'une fois sur place que nous avons pu nous rendre compte de l'ampleur des dégâts. Pour vivre cette expérience au plus près de pompiers locaux, nous avons décidé d'être logés dans leur caserne. Cette dernière avait d'ailleurs été en partie soufflée lors de l'explosion, faisant dix victimes parmi les pompiers beyrouthins. Si le confort y était rudimentaire, notre équipe a été accueillie à bras ouverts, et la cohésion du groupe ainsi que l'envie de se rendre utile étaient plus fortes que le reste.

Les trois premiers jours ont été un peu particuliers puisque, à cause d'un problème de fret, nous n'avions pas pu récupérer notre matériel. Cette période de latence nous a permis de bien préparer nos interventions avec les pouvoirs locaux.

“ On s'entraîne pour être prêts face à ce genre de situation périlleuse ”

## Sur place, en quoi ont consisté les actions du GRIMP ?

Il faut savoir que le GRIMP intervient lorsque les moyens traditionnels des pompiers ne suffisent plus. À Beyrouth, notre quotidien a été rythmé par des missions de sécurisation et de dépose d'éléments menaçant de tomber. Pendant les douze jours que nous avons passés là-bas, nous sommes essentiellement intervenus sur les quartiers résidentiels ainsi qu'au niveau de l'hélicoptère au sommet de l'hôpital Saint-Georges. Il s'agissait d'une intervention capitale puisqu'elle est utilisée par l'hélicoptère de l'armée libanaise. Nous nous entraînons dur pour être prêts à intervenir dans des situations aussi extrêmes. Pour nous c'était une fierté et un aboutissement de partager notre savoir-faire. Bien évidemment, Beyrouth n'est pas pour autant sortie d'affaire... Mais, pour avoir partagé leur quotidien, nous savons que les pompiers libanais et l'ensemble de la population vont pouvoir s'atteler, dans les meilleures conditions de sécurité possible, à la longue reconstruction de leur capitale.

← David Œillet,  
pompier plaisirois



**Christophe Bellenger**

Président du groupe Plaisir avance  
LR - UDI - LREM - Non inscrits

**NE RENONÇONS PAS... RESTONS SOLIDAIRES !**

Après une année compliquée, nous espérons que le dernier trimestre 2020 nous offrirait une accalmie. Mais voilà qu'une deuxième vague de la pandémie se propage comme une lame de fond, conduisant à un couvre-feu pour restreindre les interactions sociales nocturnes et éviter des dérives qui mettraient en danger les plus fragiles. La contamination a repris de plus belle et une nouvelle fois ce sont nos soignants qui se retrouvent en première ligne. Toute notre gratitude et notre reconnaissance les accompagnent.

Ce mois d'octobre, ce sont aussi des agressions insupportables contre des policiers dans l'exercice de leurs fonctions, en diverses circonstances et en divers lieux de notre territoire. À tous les fonctionnaires représentants de l'ordre, nous adressons le témoignage de notre soutien le plus total.

Et puis ce 16 octobre, les cours sont finis et, enseignants et élèves se préparent à passer 15 jours de vacances bien méritées.

C'est alors que survient l'horreur et la barbarie, l'inimaginable, l'indicible, l'inqualifiable... Un professeur de l'école de la République, Samuel PATY, passeur de connaissance et de savoir, est lâchement assassiné à quelques mètres de son collègue.

Celui qui accomplissait son métier d'enseignant avec cœur, a été massacré aveuglément pour avoir voulu enseigner la liberté de penser, la liberté de conscience, frappé lâchement par l'obscurantisme

Que de lassitude face à une violence qui ne s'arrête jamais... Lassitude oui, mais en aucun cas renoncement pour combattre cette violence qui voudrait ronger notre société, nos valeurs, notre démocratie et notre liberté de penser... Que de colère face à l'inqualifiable, colère oui, mais en aucun cas haine de l'autre... parce qu'on voudrait nous manipuler et mettre à mal la société de tolérance que nous défendons.

Alors même que la connaissance, la liberté de penser et la culture sont les fondements même qui forgeront les citoyens de demain que l'école accompagne pour les aider à forger leurs propres opinions, voici que ceux qui portent l'obscurantisme à des milliers de kilomètres de chez nous voudraient nous imposer leur aveuglement ici même et nous enfermer dans un asservissement sans limites. Mais face à l'horreur et à l'intolérance nous ne renoncerons pas... !

Ce n'est pas seulement un enseignant qui a été frappé, mais avec lui c'est toute l'école, l'école de la République, tous les professeurs, tous les élèves, tous les parents d'élèves. Alors à cet homme et à sa famille, nous voulons rendre hommage tout en transmettant le témoignage fort de notre soutien à tous les enseignants qui comme, lui jour après jour, forgent les citoyens de demain, pour que vive et prospère un monde libre.

Merci Monsieur PATY.

**Sandrine Carneiro**

Présidente du groupe Plaisir, notre ville, notre avenir  
SE

**PLUS DE MEDECINS GENERALISTES SUR PLAISIR : PAS AVANT... LONGTEMPS !**

Au conseil municipal d'octobre, nous avons voté pour la construction d'une maison médicale d'une capacité d'accueil de 23 praticiens dont 3 généralistes, réalisée et totalement financée par le Département des Yvelines dont l'ouverture n'est pas prévue avant 2023. C'est un besoin urgent et prioritaire pour les Plaisirois, notamment en médecins généralistes. Et la municipalité de Plaisir, que fait-elle ? Dans l'Essentiel d'octobre, un dossier de 6 pages sur la santé à Plaisir nous apprend qu'en attendant la construction de cette maison médicale, 1 généraliste s'installe dans des locaux de l'hôpital de Plaisir ! Un peu maigre, non ? A la lecture de ces 6 pages, la seule action concrète de la ville a été de consulter un cabinet de recrutement ! Les médecins sont en recherche de locaux aux normes rapidement et 38% d'entre eux souhaitent être salariés. Quelques mois suffiraient à la municipalité pour adapter rapidement un bâtiment communal existant en maison médicale et salarier des médecins comme le prévoit la ville des Clayes s/Bois ! Encore une fois, la ville compte sur l'action et le financement d'acteurs locaux pour palier au manque de généralistes sur la ville ! À Plaisir, 12 généralistes c'est insuffisant ! Selon la moyenne dans les Yvelines, nous devrions en avoir plus du double !

plaisir.notreville.notreavenir@gmail.com

**Annie-Joëlle Priou-Hasni**

Présidente du groupe TAF-Tout à faire pour Plaisir  
SE/EELV/PS

**COMPRENDRE ET DIALOGUER EN TOUTE LIBERTÉ !**

Le 16 Octobre, un attentat criminel a été commis contre Samuel Paty, parce qu'il enseignait les valeurs de la République.

Cette barbarie est le résultat d'une logique qui exclut toute dignité de l'être humain et de sa singularité. Des lois nous protègent contre cela. Dans les écoles, les lieux de culture, partout où le besoin est impérieux, ces valeurs nous sont transmises depuis longtemps. Des enseignants, des intellectuels, des humoristes, des journalistes, des politiques, des militants..., des gens ordinaires de tout bord le font au quotidien. Il serait insupportable de penser qu'ils risquent leur vie parce qu'ils exercent leur métier ou leur droit d'exister.

A notre échelle, nous devons préserver ces valeurs qui nous permettent d'avoir un regard pluriel sur notre société multiculturelle. Brasser les différences et les spécificités de chacun enrichit nos connaissances sur le monde, notre environnement, notre quartier... Ce sont les missions de nos collectivités que de faire vivre ces interactions.

À l'aune des restrictions sanitaires nous limitant dans nos droits et isolant davantage les jeunes et les laissés pour compte, notre municipalité doit porter une attention particulière à ces relations interpersonnelles en développant une dimension sociale et solidaire, garante d'une volonté de quiétude dans nos villes.

taf.plaisir2020@gmail.com



## INFOS PRATIQUES

### VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

École, vie quotidienne, urbanisme, grands projets...  
Les élus vous reçoivent sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.  
**01 30 79 62 00**

### PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Joséphine Kollmannsberger vous reçoit sur rendez-vous  
tous les lundis, à l'Hôtel de Ville.  
Par téléphone, de 16h à 17h30  
En rendez-vous, de 18h à 20h  
**0 8000 78370 (appel gratuit)**

### LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Le mercredi 18 novembre à 20h  
sur la page facebook de la Ville

### LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

→ Le jeudi 19 novembre  
Centre Technique Communautaire – 4 rue des Charmes –  
Trappes – 19h30

### PLAISIR À VOTRE ÉCOUTE

Pour joindre la Mairie, un seul numéro, et en plus il est gratuit !  
**0 8000 78370**  
Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 18h.  
Le samedi, 9h - 11h45.  
Vous pouvez également envoyer un mail sur  
**plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr**

### PLAISIR H24

Un nid de poule à signaler ? Besoin de payer la cantine ?...  
Téléchargez l'application « Plaisir H24 » disponible  
sur Android et iPhone pour bénéficier de ses nombreuses  
fonctionnalités.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

2, rue de la République. **0 8000 78370**  
Lundi, 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h  
et 13h30 - 17h30, sauf le jeudi, ouverture à 10h.  
Samedi, 9h - 11h45.  
Le Guichet unique vous reçoit sur rendez-vous uniquement au  
**0 8000 78370 (appel gratuit)**

### CCAS

1238 avenue du Général de Gaulle. **01 30 79 63 89**  
Lundi 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h  
et 13h30 - 17h30  
**ccas@ville-plaisir.fr**

### AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Sur rdv uniquement au **0 8000 78370 (appel gratuit)**  
**plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr**

### POLICE MUNICIPALE

**01 30 55 45 10**

### FAITES VOTRE MARCHÉ !

Le marché se tient tous les mardis, vendredis et dimanches  
matins, sous la halle du marché, en centre-ville, à partir de 8h.  
Venez y rencontrer vos élus, tous les dimanches  
(hors vacances scolaires).

### COLLECTE DES DÉCHETS

→ Ordures ménagères : lundi, mardi, jeudi ou vendredi  
selon votre secteur (A, B, C ou D).  
→ Déchets recyclables : mercredi pour tous les secteurs.  
Pensez à sortir vos bacs poubelles la veille au soir de la  
collecte. Les déchets sont collectés même les jours fériés.  
→ Déchets verts : La collecte sera effectuée tous les jeudis  
jusqu'au 26 novembre sans interruption. Ne seront unique-  
ment collectés les déchets de tonte et de taille, déposés  
devant chez vous dans des sacs en papier biodégradables.  
→ Verre : en points d'apport volontaire.

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur toute la ville : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois.  
Pensez à déposer vos encombrants la veille au soir  
sans dépasser le volume de 2m<sup>3</sup>.  
Une question, un problème ?  
L'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines  
est à votre écoute au **0800 078 780** (appel gratuit)  
ou par mail sur **dechets@sqy.fr**  
Retrouvez toutes les infos concernant la collecte  
des déchets sur : **www.sqy.fr/dechetteries**



**COVID-19**

# **SOLIDAIRES AVEC LES COMMERÇANTS ET ARTISANS PLAISIROIS**



Les commerçants de votre quartier ont toujours été là pour vous. Aidez-les en consommant local.

**VILLE-PLAISIR.FR**